



## RESPONSABLE DE PARC (H/F)



*Les véhicules doivent être en bon état de fonctionnement pour livrer le client dans les temps. L'anticipation est mon quotidien.*

Enzo M.



### Le métier

Le/la responsable de parc supervise et contrôle l'entretien d'un parc de véhicules.

Il/elle planifie le renouvellement du parc, les opérations de réparation, d'entretien ainsi que les visites techniques.

Il/elle assure le suivi budgétaire, la gestion et l'optimisation des coûts d'utilisation des véhicules.

Le/la responsable de parc identifie les besoins en approvisionnement, équipement, ravitaillement et établit les commandes (outillages, rechanges, carburants...).

Il/elle peut coordonner l'activité du personnel d'atelier.

### L'environnement de travail

Le/la responsable de parc est en relation régulière avec les services exploitation de l'entreprise.

Il/elle établit également une relation suivie avec les opérateurs extérieurs : organismes de contrôle (services des Mines...), loueurs ou concessionnaires, industriels fabriquant les véhicules.

Il/elle peut être amené(e) à travailler au sein d'une entreprise de transport, de concession automobile, voire même d'une administration ou de l'armée.

### Qualités

- Avoir le sens de la planification, de la gestion et de la négociation
- Être soucieux de la sécurité
- Être rigoureux(se), organisé(e) et avoir le sens du contact

### Évolutions possibles

Ce métier, avec un diplôme de niveau Bac +2 en maintenance automobile (comme le BTS Après Vente Automobile), peut permettre d'accéder à un poste d'encadrement d'atelier.

### COMMENT Y ACCÉDER

Accessible avec **expérience**, certains diplômes sont appréciés :

- **CAP Maintenance des véhicules option B : véhicules de transport routier**  
> Page 45 (cahier avant BAC)
- **BAC Pro Maintenance des véhicules automobiles option véhicules industriels**  
> Page 46 (cahier avant BAC)
- **Bac Pro Conducteur Transport routier de Marchandises**  
> Page 38 (cahier avant BAC)

LE RESPONSABLE DE PARC EST RATTACHÉ À LA FAMILLE PROFESSIONNELLE « MAINTENANCE DES VÉHICULES ET ENTRETIEN DES MATÉRIELS ».

Cette famille est composée à 12% de cadres et agents de maîtrise.